

Groupe de travail Comité d'usagers
Vendredi 20 mai 2022 - 14h00

Présents :

- Laurent Viste, CD23 ASE
- Isabelle Teim, CD23 ASE
- Jessica Bourgeois, CD23 ASE
- Nathalie Marmier-Giraud, CD23 DASP
- Yann Lebras, CDEF
- Isabelle Rogasik, Centre hospitalier La Valette
- Laure Migot, CD23 ASE

Invités présents pour échanger sur l'animation du comité des jeunes

- M. Salim Ait Larbi, représentant les PEP 23
- Mme Isabelle BIZE, journaliste
- Mme Aurélie Bilde, Directrice cohésion sociale, sport, culture mairie de Guéret
- M. Pascal Karadji, directeur Centre d'animation de la vie locale AnimA de Guéret

Excusées

- Noémie Audouard, MSA
- Sabine Bachellerie, UDAF
- Marie-France Galbrun, Conseillère départementale

Après avoir fait une présentation du projet de création du comité de jeunes, M. Viste donne la parole aux personnes invitées à cette réunion.

M. Ait Larbi explique que les PEP 23 souhaitent se positionner sur l'animation du comité de jeunes en mobilisant le personnel de la MDA (notamment un psychologue et un travailleur social).

Mme Bize, spécialiste dans l'animation et la communication, après avoir écouté l'ensemble des partenaires sur ce projet, pense que son profil ne correspondra pas pour l'animation de ce groupe de jeunes.

Mme Bilde et M. Karadji se montrent intéressés par le sujet. Mme Bilde présente le projet jeunesse de la ville de Guéret pour les 11-17 ans avec notamment la création d'une fresque. M. Karadji indique qu'il n'a pas le temps matériel à consacrer à cette mission. En effet, il est cours de réécriture du projet social du centre d'action de la vie sociale. Mme Bilde propose de parler du projet à une animatrice de l'Espace Fayolle dont le profil pourrait correspondre aux attentes du groupe. M. Karadji va également contacter l'association ALISO pour présenter le projet.

Les membres du groupe de travail, une fois les différents partenaires partis, s'interrogent sur le choix des futurs animateurs. En effet, même si le projet intéresse les partenaires potentiels, le temps à consacrer à l'animation et à la préparation réduit considérablement le nombre de candidat. Seuls les PEP23 se sont clairement positionnés sur un partenariat. Les membres du groupe de travail se questionnent

sur l'impartialité des animateurs de la MDA. En effet, ils peuvent connaître des jeunes ou empêcher la fréquentation de la MDA par les futurs membres du comité de jeunes.

Le choix définitif des animateurs devra être fait lors de la prochaine réunion. Il est encore possible d'inviter de nouveaux animateurs potentiels.

Marjorie Thavenot, stagiaire à l'ODPE, présente les deux projets de flyers sur lesquels elle a travaillé (cf pièces jointe).

Elle propose notamment de compléter le flyer de présentation de comité de jeunes par une vidéo. L'idée est d'animer les personnages créés pour le flyer et de leur faire présenter le comité de jeunes.

Les membres du groupe de travail valident les propositions.

Un rdv doit être pris avec le service communication pour finaliser les flyers et définir les modalités de réalisation de la vidéo.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 1^{er} juillet à 14h00 salle 1 au Pôle Cohésion Sociale.